

Demande de certificat d'autorisation Usage ou bâtiment complémentaire temporaire

Identification du demandeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Courriel du propriétaire de l'immeuble : _____

Téléphone du propriétaire de l'immeuble : _____

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Adresse visée par la demande : _____

Secteur d'activité : _____

Projet

Type d'usage :

- Roulotte d'utilité
- Kiosque de vente de produits saisonniers

Dimension du bâtiment : _____ x _____

Date de début de l'usage : _____

Date de fin de l'usage : _____

Demande de certificat d'autorisation Usage ou bâtiment complémentaire temporaire

Normes

Roulotte d'utilité

Il ne peut y avoir plus de 2 roulottes par terrain et elles doivent être sur des supports amovibles. Elles doivent être implantées à au moins 1 mètre des lignes de lot arrière et latérale et respecter la moitié de la marge avant et avant secondaire de la zone. Elles doivent être retirées dans les 30 jours suivant la fin des travaux ou dans les 5 jours suivant l'événement.

Kiosque de produits saisonniers

La vente de produits saisonniers et de la ferme ne peut dépasser une période de 6 mois. La superficie du kiosque ne peut dépasser 30 m² et il doit être situé à au moins 1 m de toute ligne de lot. La superficie de l'enseigne appliquée ou autonome ne doit pas dépasser 1,5 m² de superficie et doit aussi être à 1 m des lignes de lots. Un minimum de 2 cases de stationnement doit être prévu pour un kiosque.

Les informations contenues dans le présent document s'y retrouvent à titre informatif uniquement et ne remplacent pas la réglementation en vigueur.

Coût 50 \$

Documents requis

- Plan d'implantation du bâtiment
- Plan de l'enseigne
- Procuration

Signature

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que la Municipalité de Saint-Paul utilise et communique toutes les informations et les documents nécessaires en lien avec votre dossier, incluant vos renseignements personnels. Les informations demandées sont obligatoires pour le dépôt d'une demande de permis ou de certificat. Sans la transmission de ces informations, vous ne pouvez pas bénéficier des services offerts par la Municipalité de Saint-Paul.

x _____

Date : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.